



- 5 **Champ (5,5 km)** : Longer le champ à droite et s'enfoncer dans le sous-bois. Le sentier s'élève dans les bois avant de redescendre. Rester sur le sentier principal pour rejoindre le champ. Le sentier le contourne par la droite avant d'arriver sur une large piste. La descendre durant 200 m. A la bifurcation, laisser la piste descendre à droite et emprunter le chemin en face jusqu'à la patte d'oie.
- 6 **Patte d'Oie (7,5 km)** : Prendre le sentier descendant à gauche jusqu'à retrouver la piste. La suivre en descendant, passer entre les champs et rejoindre la route D 731.
- 7 **D 731 (8,5 km)** : Emprunter la route à gauche sur 300 m et monter sur un chemin communal à droite. Passer la ferme et rester sur la piste principale durant 1,5 km jusqu'au croisement « Tramelas ». Suivre la piste herbeuse à gauche jusqu'au carrefour « Serre des Chiprons ».
- 8 **« Serre des Chiprons » (12 km)** : Continuer sur la piste en face, contourner une propriété jusqu'à la route. Dans l'épingle à gauche, emprunter la piste herbeuse en face entre 2 champs sur 200 m. Au bout, suivre cette même piste par la gauche jusqu'à la route. Au croisement, prendre à droite puis immédiatement à gauche et descendre jusqu'à retrouver la route D 93, à suivre à gauche. Au passage piéton, emprunter la rue piétonne à droite et rejoindre le point de départ par le centre-ville d'Aouste sur Sye.

Fiche Technique



 15 km

 5h

 N° 136

 + 270 m

Départ : Parking devant la mairie d'Aouste sur Sye (rive gauche).

Descriptif du circuit : D'Aouste à Cobonne, à la découverte d'une végétation jeune, nouvellement plantée sur ces serres aux noms poétiques: c'est là que pousse la forêt de demain.

Aouste sur Sye



Village aux origines romaines. La ville était située sur certaines voies de communication de l'époque. Du 12ème au 17ème, Aouste est ceinturé de remparts, mais Louis XIII décide de les détruire suite au non respect de l'Edit de Nantes.





Charte du Randonneur

Légende



Départ



Réservoir d'eau



Point de vue



Village perché



Campings

- Respecter les tracés de randonnées
- Respecter la faune et la flore
- Ne pas faire de feu dans la nature
- Tenir les chiens en laisse
- Ne pas consommer l'eau des ruisseaux
- Se renseigner sur la période de chasse
- S'informer des règles d'accès aux réserves naturelles

Descriptif de la randonnée

- Départ (0 km) :** Passer sur le pont de la Drôme en direction du centre-ville et prendre immédiatement une ruelle à droite, à suivre jusqu'à retrouver la route principale d'Aouste. Poursuivre sur la route à droite et juste avant le rond point, prendre la ruelle à gauche et traverser la route. Monter en direction des «Stades», « Fontagnat ». Faire 500 m et emprunter la route montant à gauche et continuer jusqu'au croisement au milieu des vignes.
- Croisement (1,5 km) :** Suivre la route à droite et ne jamais la quitter jusqu'au panneau « la Ferme des Aubes ».
- « Ferme des Aubes » (3 km) :** Prendre le sentier en sous-bois à droite du domaine privé. Continuer jusqu'au Serre de la Garenne.
- Serre de la Garenne (3,5 km) :** Emprunter le sentier sur la gauche. Celui-ci chemine sur les crêtes pour rejoindre le Serre des Aigles et poursuivre jusqu'au champ.